

DESTINATAIRES : Parents des élèves

DATE : Le mardi 14 avril 2020

OBJET : Récupération d'articles absolument nécessaires

Bonjour,

Le 31 mars dernier, la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées lançait, à l'intention des parents, une opération de récupération d'articles absolument nécessaires laissés par les élèves dans les établissements. Le lendemain, le ministre de l'Éducation exigeait la suspension de ce type d'opération, partout au Québec.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), avec l'autorisation du ministère de la Santé, permet maintenant de reprendre cette opération. La CSCV prépare donc, de nouveau, une opération permettant de récupérer un ou des articles qui sont absolument essentiels (ex. médicaments, orthèse, lunettes, carte d'assurance-maladie). Cela ne concerne donc qu'une faible minorité d'élèves.

Considérant le contexte actuel de distanciation sociale et les règles d'hygiène strictes qui se doivent d'être respectés, la CSCV précise que tout article non essentiel ne pourra pas être récupéré lors de cette opération. La direction d'établissement se réserve le droit de refuser toute demande qui ne serait pas considérée essentielle.

Lors de cette opération, les élèves et leurs parents ne pourront pas entrer dans l'établissement, pour quelque raison que ce soit.

Afin de récupérer un ou des articles, ils doivent compléter le formulaire pertinent, avant 16h le jeudi 16 avril prochain. Le formulaire est disponible [en cliquant ici](#).

Les parents ayant déjà complétés le formulaire, lors de la première communication, n'ont pas à le compléter de nouveau.

L'école communiquera ensuite avec les parents concernés afin de leur indiquer le moment où ils pourront récupérer les articles demandés. Aucun article ne sera remis en dehors du moment fixé. Les parents devront se présenter, à l'heure du rendez-vous, à la porte principale de l'école. Ils devront s'identifier et présenter une preuve d'identité (ex. permis de conduire). La direction leur remettra alors un sac ou une enveloppe contenant le ou les articles essentiels demandés. Toutes les règles applicables de distanciation sociale devront être respectées (ex. distance de 2 mètres entre chaque personne).

Nous vous souhaitons une excellente journée.